

---

## INFO ALLIANCE

---

19 Février 2007

### LE POINT ET LE POING

Surprenant comme titre, n'est-ce-pas? Pourtant la conjoncture actuelle donne tout leur sens à ces deux mots. Il faut en effet faire le **point** sur la situation, et ce point nous amènera à devoir mettre le **poing** sur la table.

#### **Point sur la situation:**

Vous avez dû constater comme moi que le dossier retraite des employés du gouvernement du Québec occupe beaucoup de place actuellement dans l'actualité, surtout à l'approche d'une campagne électorale. Ça ne signifie pas que le dossier du municipal et du privé est mis de côté, mais nous avons certes peu de nouveau sur lui, étant en attente de nouvelles du gouvernement fédéral concernant la démarche dont je vous ai d'ailleurs parlé en novembre dernier.

Dans l'INFO ALLIANCE de novembre 2006, je vous parlais du plan de travail adopté à la dernière assemblée annuelle et mis en place par 7 grandes associations de retraités des secteurs public et parapublic pour garder le dossier indexation « en traitement » et éviter d'avoir à attendre à 2010 comme l'impose le décret de décembre 2005. La pièce maîtresse de ce plan d'action était la demande d'une Table de travail permanente avec le gouvernement pour débattre du dossier. Pour lancer le projet, les associations ont formé un Groupe de travail qui a organisé et réalisé 14 ralliements dans les régions pour expliquer la démarche et faire adopter une déclaration commune appuyant la demande de la Table avec le gouvernement. Ce fut un grand succès. A chaque ralliement, les médias régionaux étaient informés et invités, puis un communiqué de presse leur était remis ou envoyé après l'événement. La communication était entretenue avec le bureau de la présidente du Conseil du trésor, Madame la ministre Forget. Une fois l'opération ralliements terminée, une autre lettre fut envoyée à Madame Forget le 21 décembre. Des documents touchant ces événements accompagnent ce bulletin. Le Groupe de travail se réunissait régulièrement pendant l'opération.

Autre point important traité par le Groupe de travail: la représentation au Comité de retraite du RREGOP et au Conseil d'administration de la CARRA officialisée par l'adoption de la Loi 27 qui prévoit la nomination au Conseil d'administration « *d'un membre représentant les pensionnés de l'un ou l'autre des régimes de retraite administrés par la Commission* », et au Comité de retraite la nomination de « *deux pensionnés* ». Dans les 2 cas, ces représentants des pensionnés sont « *nommés après consultation des associations les plus représentatives* » des régimes concernés « *à moins que le gouvernement ne détermine un mode de consultation différent* ». Le Groupe de travail a formé un Comité de sélection à qui il a fourni des critères pour la sélection de ces personnes, le tout devant être terminé avant le 31 mars. Les membres du Groupe de travail ont fait appel à des candidatures qui devaient être remises pour le 15 février et soumises le 20 au Comité de sélection. La Loi 27 devant s'appliquer le 01 juin 2007, nous ne connaissons probablement pas tout de suite qui seront nos représentantes ou représentants. C'est un « grand petit » pas en avant, parce que cette représentation n'est pas un modèle d'équité, mais c'est une ouverture.

## **Le poing sur la table:**

Le 26 janvier dernier, nous avons reçu une réponse du bureau de Madame Forget: c'est NON à la création de la Table de travail demandée, mais un non exprimé en termes politiques; voyez par la lettre qui accompagne ce bulletin. On nous dit en effet que « *le gouvernement a pris l'engagement de produire, dans le cours de l'année 2007, une étude sur la situation financière de l'ensemble des retraités du Québec...nous croyons qu'il est préférable de connaître les résultats de cette étude avant de statuer sur des orientations spécifiques en cette matière* ». C'est confondre la situation des retraités en général avec celle des retraités du gouvernement qui, eux, s'appauvrissent à cause d'un décret gouvernemental (1982) qui était un bris unilatéral d'un contrat concernant le RREGOP. Un communiqué de presse du Groupe de travail a dénoncé ce refus du gouvernement.

C'est là qu'il faut mettre le poing sur la table. Le Groupe de travail devait se réunir le 15 février, mais ce fut remis au 20 à cause de la tempête. Et, au moment où j'écris ce mot, la campagne électorale s'annonce. Notre réunion du 20 s'avère donc très importante. Je vous ferai part de la suite le plus rapidement possible. Le Comité exécutif et le Conseil d'administration de l'Alliance se réuniront le 26 février prochain. Restons éveillés.

Pour éviter de se faire marcher sur le dos il faut rester debout. (Auteur inconnu)

André Goulet, président AAR  
Case postale 75133  
Québec G1Y 3C6  
Téléphone: (418) 658 – 4431  
Courriel: [alliancedesassociations@bellnet.ca](mailto:alliancedesassociations@bellnet.ca)  
Télécopieur: (418) 658 – 3984

---

**Documents sur l'Alliance :** listes des associations membres, lettres patentes, statuts et règlements, liste des membres du CA et du CE.

**Documents en lien avec les ralliements:**

Réponse du bureau de Mme Forget.  
Retraités de Mine Jeffrey.  
La santé des régimes est-elle fragile?  
Communiqué de presse du Groupe de travail. (15 FÉVRIER)  
Septième réunion du Groupe de travail. (20 FÉVRIER)

---

**S O S :** LA LISTE DES ASSOCIATIONS MEMBRES EST VICTIME D'ERREURS DUES À DES CHANGEMENTS QUE NOUS NE POUVONS DEVINER. SI VOUS EN VOYEZ CONCERNANT VOTRE ASSOCIATION, ADRESSES OU NOMS OU.SVP NOUS EN PRÉVENIR. NOUS CORRIGERONS...SURTOUT SI C'ÉTAIT NOTRE ERREUR !!!

**GRAND MERCI**